

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Je souhaite porter à votre connaissance plusieurs modifications du fonctionnement du service de restauration scolaire de notre collège.

Dans l'objectif d'améliorer la qualité des prestations aux usagers mais également dans un souci d'économie et de limitation du gaspillage, un nouveau système de gestion informatisé de la cantine sera mis en place dès le **lundi 8 novembre** (rentrée des vacances d'automne).

Celui-ci vous permettra par exemple :

- de réserver vos repas la veille et ce, jusqu'à minuit. (aucune réservation le jour même)
- De consulter en temps réel les jours de passage et le solde du compte cantine.

Il implique que tous les élèves utilisant des tickets « papier » devront, avant le vendredi 22 octobre les avoir TOUS utilisés. Les familles des élèves fréquentant la restauration scolaire doivent donc calculer le nombre exact de tickets dont ils auront besoin avant les vacances d'automne. Il sera difficile d'effectuer des remboursements après le changement de système.

A partir de la rentrée, chaque élève **devra avant son 1^{er} passage** créditer son compte cantine de 10 repas minimum (39€). **Aucun repas « à crédit » ne pourra être servi.**

Cordialement

Monsieur Balbiani, Gestionnaire



A Saint-Chamond, le 24/09/2021